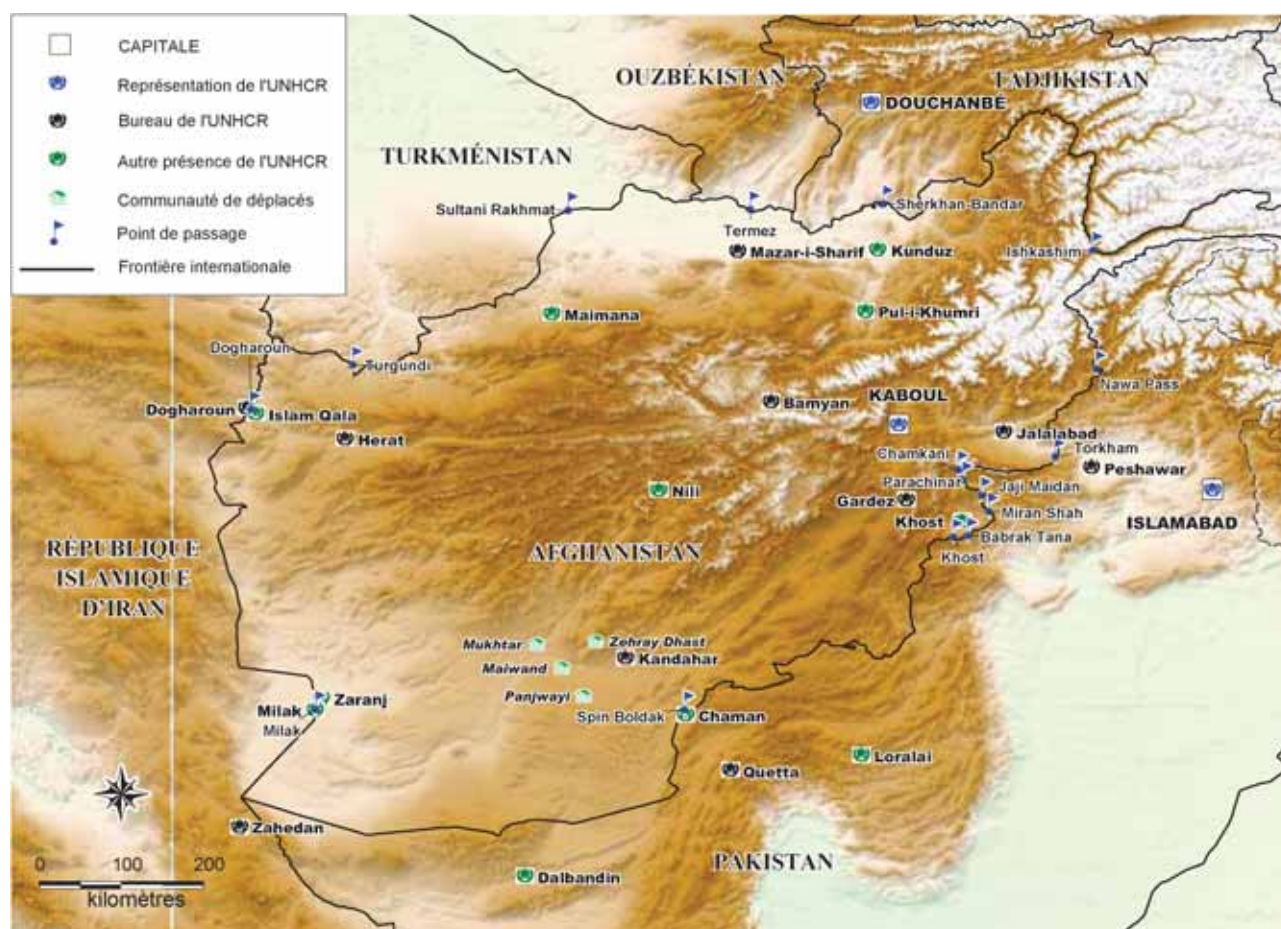


# Afghanistan



## Environnement opérationnel

### Contexte

La communauté internationale et le Gouvernement afghan ont fixé d'un commun accord des cibles clés en matière de reconstruction et de développement dans le Pacte pour l'Afghanistan, conclu en janvier 2006, et dans la Stratégie intérimaire de développement national pour la période 2006-2010, qui l'accompagne. Tant le Pacte que la Stratégie définissent des objectifs, des points de repère et des indicateurs relatifs au rapatriement librement consenti des réfugiés afghans et à leur réintégration. Cependant, l'ampleur des mouvements de retour dépendra de la progression générale du pays en matière de stabilité politique et de sécurité. L'année 2007 a été marquée par une dégradation ultérieure des conditions de sécurité, notamment dans l'est, le sud-est et le sud du pays. De ce fait, l'UNHCR n'a pu accéder aux localités où vivaient les rapatriés et aux sites où des projets étaient en cours.

En dépit de quelques améliorations, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, l'Afghanistan figure toujours parmi les pays les plus pauvres du monde. Les transports publics, ainsi que les services de distribution de l'eau et de l'électricité, ne sont toujours pas fiables et, ne soutiennent de loin pas la comparaison avec les services auxquels les

Afghans s'étaient accoutumés au cours de leur long exil. Sur le plan économique, on a observé une forte croissance dans le secteur de la construction, dans le commerce et dans l'agriculture ; cependant, les taux de chômage et de sous-emploi restent élevés. Les problèmes fonciers, notamment ceux qui ont trait aux droits de jouissance, à la confiscation et à l'occupation illégale, ainsi que les conflits relatifs à la propriété sont toujours monnaie courante. De manière générale, le manque de terres est un obstacle considérable à la réintégration. Plus de 46 pour cent des rapatriés sont confrontés à des problèmes de logement et environ 28 pour cent des ménages rapatriés indiquent qu'ils n'ont pas de revenus stables.

Quelque trois millions d'Afghans vivent toujours au Pakistan (2,1 millions) et en République islamique d'Iran (915 000). Leur profil diffère sensiblement de celui des réfugiés qui ont regagné l'Afghanistan depuis 2002 : la grande majorité des familles demeurées au Pakistan et en République islamique d'Iran sont exilées depuis plus de 20 ans. La moitié des Afghans enregistrés dans ces deux pays sont nés en exil.

En 2008 et en 2009, comme au cours des années précédentes, le nombre des rapatriements sera déterminé au premier chef par l'évolution de la situation dans les pays d'asile. Les facteurs d'attraction en Afghanistan resteront vraisemblablement limités. Selon nos estimations, quelque 540 000 réfugiés prendront le chemin du retour au cours des deux prochaines années.

## Besoins

Après quelque 20 années d'exil, le retour au pays est une entreprise de grande envergure. La plupart des rapatriés peuvent dans une grande mesure compter sur leur réseau familial ou sur d'autres réseaux pour faciliter leur réintégration sociale et économique. Cependant, bon nombre de familles et d'individus pauvres ont besoin d'une aide, notamment en ce qui concerne les abris et l'eau. Si certains rapatriés ont accès à des parcelles de terre, celles-ci sont en général trop exiguës pour nourrir leur famille. Les régimes fonciers et les droits de propriété posent toujours de graves problèmes. La situation exige un suivi attentif, un travail de documentation et des interventions adéquates ; les rapatriés concernés doivent en outre avoir accès à une aide juridique. Certaines des organisations locales participant à ces activités ont des capacités restreintes ; il sera donc nécessaire de les former et de les conseiller. L'UNHCR s'attachera à faciliter les retours et à aider les rapatriés lors de la phase initiale de réintégration. La croissance du secteur privé et les programmes de développement à long terme seront indispensables pour garantir la viabilité des rapatriements.

Les moyens du ministère des Réfugiés et des Rapatriés doivent être renforcés par une action de formation, une assistance technique et un soutien financier. Le ministère se charge de la définition des politiques, de la planification, de la gestion opérationnelle, du suivi et de l'analyse des mouvements de retour, ainsi que de l'élaboration des documents s'y rapportant. D'autres ministères et services gouvernementaux ont également besoin d'une assistance technique, d'une formation et d'un appui matériel pour assumer davantage de responsabilités à l'égard des réfugiés et des rapatriés afghans.

### Total des besoins

2008 : 49 871 900 dollars E.-U.

2009 : 50 595 410 dollars E.-U.

## Objectifs principaux

- Faciliter le rapatriement librement consenti, progressif et en toute sécurité des Afghans demeurés au Pakistan, en République islamique d'Iran et dans d'autres pays d'accueil ; appuyer la réintégration initiale des rapatriés.
- Offrir une aide aux déplacés internes au moyen des mécanismes existants ou de nouveaux mécanismes.
- Renforcer la réintégration à long terme des rapatriés au travers des programmes de développement nationaux, notamment dans les principales zones de retour.
- Doter le Gouvernement de moyens plus solides pour gérer les rapatriements librement consentis ; l'aider dans son dialogue avec les pays voisins, concernant la gestion des mouvements de population ; élaborer des stratégies pour remédier au déplacement des Afghans à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays.
- Assurer l'accès des réfugiés et des demandeurs d'asile à des procédures de détermination du statut fiables et équitables.

## Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

- Quelque 540 000 réfugiés rentrent en Afghanistan.
- Tous les problèmes juridiques que les rapatriés soumettent aux antennes d'information et d'assistance juridique sont traités.
- Le suivi assuré par l'UNHCR en matière de droits de l'homme est maintenu à son niveau actuel et les rapports qui en résultent influent sur les politiques et la planification gouvernementales.
- Le réseau destiné à recenser et à aider les rapatriés qui ont des besoins spécifiques est étendu et, à terme, géré par le ministère des Réfugiés et des Rapatriés ; toutes les personnes recensées, y compris les femmes en situation à risque, reçoivent une aide pour subvenir à leurs besoins immédiats.
- Dans les zones de retour, au moins 20 000 ménages rapatriés reçoivent une aide dans le secteur des abris.
- Les rapatriés et les déplacés internes qui n'ont pas de terres se voient allouer des parcelles et peuvent y construire un logement.
- Les besoins de la population de retour en matière de réintégration sont davantage pris en compte dans les programmes de développement nationaux.
- Le Gouvernement est mieux à même de s'engager dans l'opération de rapatriement, de réintégrer les réfugiés ou déplacés de retour et de mener un dialogue avec les pays limitrophes pour gérer les mouvements de population plus larges.
- Toutes les demandes d'asile soumises à l'UNHCR en Afghanistan sont traitées dans des délais raisonnables, avec la participation croissante des autorités afghanes.

## Stratégie et activités

En 2008 et en 2009, l'objectif premier de l'UNHCR sera le rapatriement librement consenti, associé à la réintégration initiale des rapatriés. En parallèle, le Haut Commissariat mettra au point des politiques et des accords d'exécution différenciés, afin d'aider à la gestion des mouvements de population en provenance et en direction de l'Afghanistan.

Le programme de rapatriement sera exécuté dans le cadre des Accords tripartites conclus à cet effet avec les Gouvernements de la République islamique d'Iran et du Pakistan. L'Accord tripartite avec le Pakistan a été prorogé jusqu'à la fin de l'année 2009 et l'Accord avec la République islamique d'Iran devrait vraisemblablement être reconduit au début de l'année 2008. Par leurs activités de suivi, l'UNHCR et le ministère des Réfugiés et des Rapatriés s'assureront du caractère volontaire, digne et progressif des retours, ainsi que de la sécurité physique, juridique et matérielle des rapatriés.

L'aide individuelle au retour, prodiguée notamment sous la forme d'indemnités de rapatriement et de réinstallation initiale, sera complétée par le programme de réintégration de l'UNHCR, en particulier dans les secteurs des abris, de



UNHCR/V. Tan

Rapatriés de Sheikh Mesri dans le cadre d'un projet financé par l'UNHCR, à Djalalabad.

l'eau et des activités génératrices de revenus. Vingt mille familles, figurant parmi les plus vulnérables, recevront une aide en matière d'abris. En outre, le Haut Commissariat appuiera le programme mené par le gouvernement, qui vise à allouer des parcelles appartenant à l'État aux rapatriés qui n'ont pas de terres. Un Centre pour l'emploi, ouvert en partenariat avec l'OIT dans les locaux du ministère des Réfugiés et des Rapatriés, aidera les rapatriés dans leur recherche d'un emploi. La situation des rapatriés fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation afin de déterminer la viabilité de leur retour. L'UNHCR continuera en outre à offrir une aide juridique.

En collaboration avec un partenaire d'exécution, l'Organisation intensifiera ses activités de renforcement des capacités et perfectionnera ses activités de défense de la cause auprès des acteurs concernés, dont le ministère de la Justice et les membres de l'appareil judiciaire. Elle prêtera également son concours au ministère de la Condition féminine et au ministère des Réfugiés et des Rapatriés afin de recenser les rapatriés extrêmement vulnérables, notamment les femmes et les filles, et de leur venir en aide.

L'UNHCR établira des relations plus étroites avec les programmes de développement afin de garantir la prise en compte des besoins de protection et de réinsertion des populations de retour dans leurs plans de mise en œuvre. Le Haut Commissariat fournira une aide financière et technique aux ministères compétents dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, notamment, afin de les doter de moyens plus solides pour faciliter les retours et la réintégration.

En ce qui concerne les déplacés internes, l'UNHCR prodiguera une aide au retour au cas par cas et offrira son assistance à de nouveaux groupes, comme ceux déplacés par des combats récents. Le Haut Commissariat continuera de rechercher des solutions durables et aidera le Gouvernement afghan, tout en plaidant énergiquement la cause des déplacés internes auprès des autorités compétentes.

## Contraintes

L'insécurité pose un problème majeur et risque de limiter l'accès opérationnel, notamment dans le sud et le sud-est du pays.

Malgré les efforts de l'UNHCR, les capacités des homologues gouvernementaux compétents demeurent limitées, du fait du taux élevé de rotation des fonctionnaires à l'échelon central et provincial.

L'insécurité et le manque de terres, de logements et de moyens d'existence sont les principaux obstacles au retour des réfugiés en Afghanistan.

## Organisation et mise en œuvre

### Présence de l'UNHCR

	2008	2009
Nombre de bureaux	13	11
Effectif total	445	426
Fonctionnaires internationaux	32	32
Collaborateurs nationaux	397	378
VNU	14	14
JEA	2	2

### Coordination

Au titre du Pacte pour l'Afghanistan, le Gouvernement fixe les priorités en matière de développement et supervise la coordination de l'aide financière. L'UNHCR participe au groupe consultatif pour les réfugiés, les rapatriés et les déplacés internes, mis en place dans le cadre de la Stratégie de développement de l'Afghanistan. Le groupe a été créé pour

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2008		Déc. 2008 / Janv. 2009		Déc. 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Pays divers	100	100	100	100	100	100
Réfugiés rapatriés		253 000	253 000	220 000	220 000	320 000	320 000
Déplacés internes		114 310	114 310	-	-	-	-
Déplacés de retour		15 000	15 000	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>382 410</b>	<b>382 410</b>	<b>220 100</b>	<b>220 100</b>	<b>320 100</b>	<b>320 100</b>



rechercher et cerner des solutions durables au profit des rapatriés et des déplacés internes, par le biais de discussions entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale.

Le Haut Commissariat mène son action en étroite coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, des donateurs bilatéraux et des ONG. Il appuie le ministère des Réfugiés et des Rapatriés dans sa fonction de coordination et travaille avec le ministère de la Réhabilitation et du Développement des zones rurales, ainsi qu'avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Ministère de l'Emploi, des Affaires sociales, des Martyrs et des Handicapés, ministère de la Condition féminine, ministère de la Santé, ministère des Réfugiés et des Rapatriés, ministère de la Réhabilitation et du Développement des zones rurales.

**ONG :** *Abu Muslim Khorasany Rehabilitation Unit, Afghan Bureau for Reconstruction, Afghan General Help Coordination, Afghan Health Development Services, Afghan Planning Agency, Afghan Public Welfare Organization, Afghan Women's Education Centre, Afghan Women's Skills Development Centre, Agence d'aide à la coopération technique et au développement (ACTED), Ansari Rehabilitation Association for Afghanistan, Assemblée Mondiale de la Jeunesse pour la réhabilitation de l'Afghanistan, Civil Affairs Organization, Conseil norvégien pour les réfugiés, Coordination of Humanitarian Assistance, Coordination of Rehabilitation and Development Services for Afghanistan, Development and Humanitarian Service for Afghanistan, Emam Saheb Construction and Rehabilitation Organization, Engineering and Rehabilitation Service for Afghanistan, Fonds pour l'enfance (Afghanistan), Human Dignity Society, Humanitarian Action for the People of Afghanistan, Humanitarian Aid for Women and Children of Afghanistan, Independent Humanitarian Service Association, INTERSOS, Malteser International, Masood Akbar Construction Agency, Medica Mondiale, Reconstruction and Employment Unit for Afghan Refugees, Services Women Relief Centre for Afghanistan, Shams Women's Needs and Help Organization, Sina Association Rehabilitation Service, Voluntary Association for the Rehabilitation of Afghanistan, Watan's Social and Technical Services Association.*

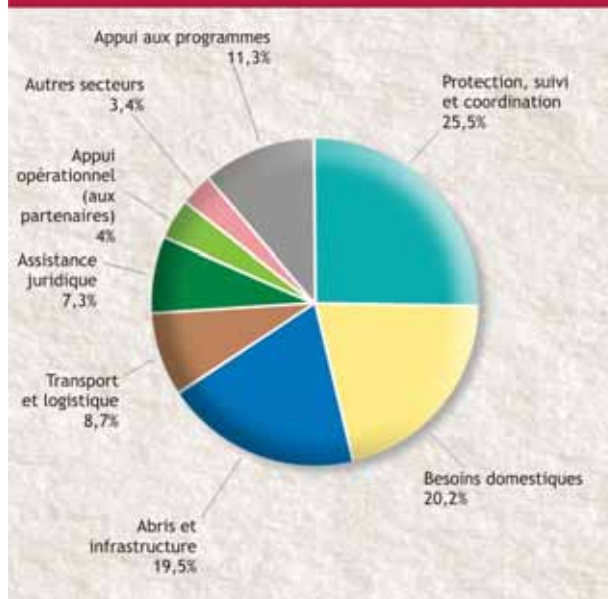
**Autres :** *Afghanistan Research and Evaluation Unit, British Broadcasting Corporation, Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, OIT, Volontaires des Nations Unies.*

### Partenaires opérationnels

**Organismes gouvernementaux :** Ministère de la Réhabilitation et du Développement des zones rurales.

**Autres :** Banque mondiale, Équipe des Nations Unies dans le pays, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

## Budget-programme biennal par secteur 2008-2009



## Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel		
	2007	2008	2009
Protection, suivi et coordination	13 583 773	12 909 090	12 739 930
Abris et autres infrastructures	9 849 800	9 776 000	9 776 000
Activités génératrices de revenus	3 600 000	1 000 000	1 000 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	2 110 000	1 991 530	1 991 530
Assistance juridique	3 205 000	3 170 000	4 170 336
Besoins domestiques	4 905 000	10 165 000	10 165 000
Santé	235 000	150 000	150 000
Services communautaires	575 000	575 000	575 000
Transport et logistique	9 507 500	4 380 000	4 380 000
<b>Total des opérations</b>	<b>47 571 073</b>	<b>44 116 620</b>	<b>44 947 796</b>
Appui au programme	4 699 885	5 755 280	5 647 614
<b>Total</b>	<b>52 270 958</b>	<b>49 871 900</b>	<b>50 595 410</b>